



6-7 | Construction du Pavillon des Mangettes

SOMMAIRE

2 | BioArk

Un nouveau bâtiment pour développer les biotechnologies

v

3 | Intégration

Le Mur de l'Espoir sur les rails

4-5 | Cycle d'orientation

Un restaurant scolaire au CRTO

6-7 | En images

Gala « A deux mains »

Le Pavillon des Mangettes se construit

Monthey au Salon Prim'Vert

8 | Conseil général

Les compétences de nos institutions

9 | L'invité

Eric Morisod

10-11 | Vie locale

Des cours pour ne plus avoir peur des chiens

La Fugue Chablaisienne

Festival « hik et nunk »

11 | Lulu la luciole

L'éclairage



12 | Agenda

Programme des manifestations

↳ Dès cette édition, retrouvez une nouvelle rubrique intitulée «La vitrine d'Artcom»



Par
Christian
Multone
Conseiller
municipal

Affaires
sociales, 3^e Age
& Santé

Voici près d'une année et demie que la nouvelle législature a débuté. A la mauvaise surprise liée à la situation de la caisse de pension du personnel communal, qui a nécessité un refinancement d'une quinzaine de millions, s'est ajouté le constat que les quelque 160 millions d'investissements prévus dans le plan quadriennal (2013 – 2016), établi par l'ancien conseil municipal était plus de deux fois supérieur à nos réelles possibilités de financement! En conséquence, une approche plus réaliste s'impose, qui implique des choix plus restrictifs. Le projet de rénovation et d'agrandissement du home Les Tilleuls en fait partie.

Au terme d'études ayant mobilisé plusieurs partenaires, dont la Commission communale Affaires sociales et Personnes âgées, et après avoir réexaminé nos disponibilités financières réelles, le Conseil municipal a décidé:

- La mise à disposition d'une enveloppe globale d'environ 9 millions de francs, subventions cantonales incluses, pour la création de 32 chambres supplémentaires.
- Le principe de la création d'une entité propre, soit celle de la Fondation du Home Les Tilleuls.

Les Tilleuls: une fondation et davantage de chambres!

Un investissement de 9 millions

Vaches maigres obligent, l'enveloppe disponible sera utilisée uniquement pour la création d'une trentaine de chambres supplémentaires. Et ceci, conformément à la planification cantonale. Ce choix restrictif entraîne un report des travaux de rénovation, principalement dans l'immeuble situé sur l'entrée actuelle du home. L'investissement prévu constitue une première étape, dans un ensemble de réalisations à venir, afin de conférer à ce lieu, un caractère parfaitement abouti. Car il importe que cette institution puisse offrir à nos aînés, à leurs proches et au personnel un espace de sérénité et de bien-être susceptible de garantir une organisation efficace.

La Fondation du Home Les Tilleuls

Il s'agit de créer, pour une échéance encore à fixer, une fondation autonome, propriété à 100% de la Ville de Monthey. Cette institution s'occupera, dorénavant, de la gestion de l'ensemble de l'établissement. A l'instar de ce qui se pratique dans d'autres villes du canton, cela permettra une séparation bienvenue de différents aspects comptables, et notamment celui de l'endettement de la fondation, qui ne devrait plus être directement tributaire de celui de la commune.

La forme juridique de la fondation a été préférée à celle d'une société anonyme. Par nature, la fondation comporte un but idéal dont la société anonyme, fusse-t-elle d'utilité publique, ne dispose pas. En effet, les opportunités liées à des prestations privées de soutien sont bien réelles lorsqu'il s'agit d'une fondation.

Quant au conseil de fondation, il sera composé de membres de la Municipalité, lesquels pourront être accompagnés par quelques professionnels disposant d'une évidente expérience. Sachant que le home actuel, dans son compte de fonctionnement de 2013, a coûté à notre commune la modique somme de quelque 200'000 francs, soit bien moins que la plupart des infrastructures culturelles, sociales ou sportives locales, l'investissement annoncé apparaît donc comme très raisonnable. Fragilisés dans leur santé et contraints à rejoindre le home, nos anciens méritent un effort financier digne de notre collectivité. Quant à leurs proches, l'institution accueillant leurs aînés doit être à même de les rassurer, avec la conviction d'une prise en charge attentionnée, compétente et chaleureuse.

Christian Multone

Davantage d'espace pour développer les biotechnologies

Victime de son succès, le site BioArk s'agrandit. Un nouveau bâtiment de 6'000 m² attenant à celui existant est en construction. Il ouvrira ses portes début 2015 pour accueillir de nouvelles entreprises actives dans les biotechnologies.

Le site technologique de BioArk dédié aux biotechnologies est en phase d'agrandissement. La construction d'un nouveau bâtiment attenant à celui actuel va bon train. Devisé à 17 millions de francs, cet édifice est financé à hauteur de 67 millions de

francs par des investissements public-privé (6 millions de l'Etat du Valais, dont 3 millions à fonds perdus, et un million d'un investisseur privé). BioArk ayant la maîtrise du choix des sous-traitants, la préférence a été donnée à des entreprises locales pour la construction du bâtiment.

Grâce à cette extension, la surface disponible va plus que doubler puisque le nouveau bâtiment offrira quelque 6'000 m² dès le début de l'année 2015. L'Ecole intercant-

nale des laborant(e) en chimie, à l'étroit sur le site de Cimo et qui cherchait de nouveaux locaux, s'installera sur un étage du nouveau bâtiment. «Cette extension permettra également à d'autres sociétés d'étendre leurs activités dans cette nouvelle construction», se réjouit Bernard Mudry, administrateur-délégué de BioArk.

Un exemple de réussite

En service depuis 2004, BioArk est une société anonyme en mains de la commune (80%) et du canton (20%). Installée dans le bâtiment construit dans les années 90 par Ciba Geigy mais qui n'avait jamais été utilisé, elle a fait du chemin. D'une poignée de sociétés à sa création, BioArk accueille aujourd'hui une douzaine d'entreprises spécialisées dans les domaines des biotechnologies et du diagnostic, avec des emplois à haute valeur ajoutée. Le lieu est propice aux échanges et à l'émulation: aux savoirs et infrastructures de ces acteurs industriels de premier plan sont combinées les hautes compétences d'instituts de recherche, d'écoles et d'entreprises spécialisées du site. «Jean-Michel Cina, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, cite toujours BioArk comme exemple de réussite du concept The Ark grâce notamment au soutien de l'Etat du Valais et de la Ville de Monthey», souligne Bernard Mudry.

Cette nouvelle construction permettra aux entre-

prises actuelles de s'épanouir et de se développer au mieux mais aussi à de nouvelles de venir s'y installer en profitant de nouer des synergies entre elles. BioArk dispose encore de quelque 25'000 m² de surfaces disponibles pour de futures extensions. «Pour les sociétés actives sur le marché international, le site a tout pour plaire: dans un environnement entre lac et montagne, à proximité de l'aéroport de Genève, BioArk offre un encadrement professionnel au démarrage de projets en mettant à disposition des infrastructures performantes et adaptées. BioArk jouit d'un fort potentiel d'exploitation dans le domaine des biotechnologies», conclut Bernard Mudry.

C.Mo.

Le Valais, pôle de compétence pour les technologies

La création de BioArk s'inscrit dans la politique cantonale de développement des technologies en Valais. En 2004, le Département de l'Economie, de l'Energie et du Territoire fonde The Ark, une fondation qui a pour objectif de créer un parc technologique en Valais portant sur trois domaines: les sciences de l'information et de la communication, les sciences de la vie ainsi que l'énergie et l'environnement. La particularité de ce parc est d'être multi-sites: à Viège est installé le BlueArk (cleantech), le TechnoArk à Sierre (technologies de l'information), le PhytoArk à Sion-Conthey (extraction de plantes) l'IdeArk à Martigny (gestion de l'information multimedia) et le BioArk à Monthey (biotechnologies). Par le biais de ces sites, l'objectif de la fondation The Ark est d'offrir, de manière ciblée, un soutien aux entrepreneurs innovants dans ces domaines.



Du mur aux rails



Un «QR code» permet de découvrir les témoignages des participants au Mur de l'Espoir. (David Marti)

Deux ans après sa réalisation, le Mur de l'Espoir retrouve une seconde vie avec la réalisation d'un livre, d'un recueil de textes d'enfants sur l'intégration et d'un train AOMC aux couleurs du Mur.

Sensibiliser la population aux questions de l'intégration : deux ans après la réalisation du Mur de l'Espoir, la bibliothèque interculturelle «A Tous Livres» et le Groupe Amnesty International Monthey-Chablais ont décidé de raviver ce bel élan de solidarité et d'intégration qu'avait engendré la réalisation du Mur. «Au départ, nous avions l'unique projet de créer une plaquette de présentation de tous les motifs représentés sur le mur puis, au gré des contacts, l'ambition a grandi», soulignent Florencia Roulet et Francine Cutruzzolà, responsables du projet.

Outre cet ouvrage de 64 pages relatant la construction du Mur de l'Espoir et une exposition qui vient de s'achever, un recueil de textes d'élèves du Vieux-Collège a été édité. «Trois classes ont été choisies pour donner leurs impressions sur le mur qu'elles observent chaque jour à proximité de l'école», précise Francine Cutruzzolà. Et pour donner une visibilité plus grande à ce projet, une rame de l'AOMC a été entièrement habillée aux couleurs du Mur. «L'idée nous a immédiatement séduit. Les trains et ce projet d'intégration poursuivent le même but : relier les gens entre eux, former des traits d'union entre les personnes», souligne Claude Oreiller, directeur des Transports publics du Chablais. Ce train circulera pendant deux ans sur la ligne Monthey-Champéry.

Pour Céline Exquis, déléguée à l'intégration de la Ville de Monthey, l'engouement qui est né lors de la réalisation du Mur de l'Espoir se retrouve aujourd'hui à travers ces nouvelles réalisations que sont le train, l'exposition et les recueils de textes, de témoignages et de photos. «C'est un beau projet qui véhicule parfaitement les valeurs de la politique d'intégration menée par la Ville».

Enfin un site internet vient de voir le jour : www.murdelespoir.ch. Il retrace l'ensemble du projet et héberge deux pistes audio en relation avec un «QR code» qui est visible sur le Mur de l'Espoir et sur le train. Il est ainsi possible d'écouter les auteurs raconter le sens de leur œuvre.

C.Mo.



La déléguée à l'intégration Céline Exquis et les responsables du projet Francine Cutruzzolà et Florencia Roulet devant la rame de l'AOMC aux couleurs du Mur de l'Espoir.



Après quatre ans passés en Suisse, nous ne savons toujours pas si notre demande d'asile sera finalement acceptée. Un jour c'est l'espoir et le lendemain le découragement. Nous nous sentons comme des tournesols, regardant le matin d'un côté et le soir de l'autre.

Javorka et Srdjan (Kosovo)

Un encadrement global pour les élèves du cycle

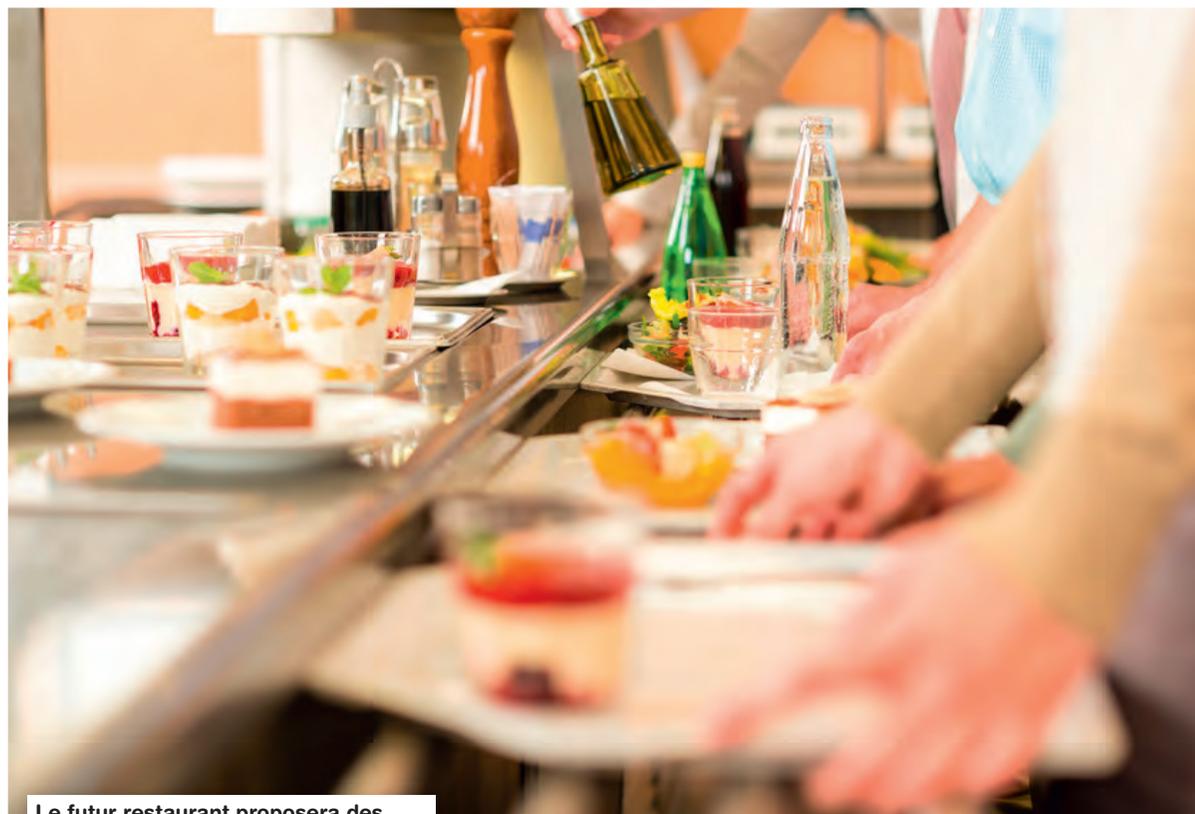


L'aile sud-ouest du Centre Régional Travail et Orientation (CRTO) est en chantier. Elle abritera, dès janvier 2015, le restaurant scolaire pour les élèves du cycle d'orientation d'une capacité de 250 places.

«Monthey est une des dernières communes qui ne possède pas de restaurant scolaire pour son cycle d'orientation alors que les besoins d'une telle structure sont grands. Actuellement, des élèves prennent déjà leur repas de midi au CRTO comme solution de dépannage. Dès janvier 2015, on pourra non seulement les accueillir mais aussi leur fournir un encadrement global», se réjouit le municipal en charge de l'Enseignement, Eric Borgeaud.

Situé dans la partie sud-ouest du CRTO, à proximité du collège du Reposieux, le restaurant scolaire pourra accueillir, sur deux services, quelque 250 élèves du cycle d'orientation pour le repas de midi. Fruit d'un partenariat entre l'institution et la Ville de Monthey, le restaurant scolaire sera géré par le personnel du CRTO de manière à permettre une plus grande utilisation de la cuisine professionnelle dans le cadre la formation des jeunes et des adultes. Les menus seront labellisés « Fourchette verte », garantissant ainsi des repas sains et équilibrés.

Devisé à 2,4 millions, la structure comprendra une cuisine professionnelle au rez-de-chaussée et une grande salle à manger de 150 places. Les travaux viennent de débuter. Le renforcement des fondations, le changement de la charpente existante et l'installation de panneaux solaires devront être entrepris avant d'aménager le réfectoire et la cuisine professionnelle. Il s'agira également d'adapter les locaux du CRTO aux contraintes scolaires avec, notamment, l'installation de plusieurs toilettes.



Le futur restaurant proposera des menus labellisés « Fourchette verte ».

12 francs pour un encadrement global

Selon un sondage mené par le Cycle d'orientation auprès des parents concernés, sur les 418 formulaires remplis, 45% des sondés se déclarent intéressés à utiliser la structure. Quant au prix du repas, il a été fixé à 12 francs. « Durant la pause de midi, nous mettons en place un encadrement global », précise Nicolas Rey-Bellet, directeur du cycle d'orientation de Monthey.

En effet, sur les deux heures de pause, une sera consacrée au repas. L'autre sera dévolue à l'étude surveillée, aux cours de soutien ou à des activités sportives et récréatives. « Toute cette partie pédagogique sera encadrée par des enseignants ou, pour les activités récréatives, par des éducateurs de Soluna », précise le directeur.

Inscriptions en octobre

Les 450 élèves du cycle d'orientation pourront s'inscrire dès cet automne pour un à quatre jours par semaine (sauf les mercredis). Le contrat se fera pour une durée de six mois, avec possibilité, pour les élèves astreints à des cours d'appui, de s'inscrire pour deux mois. « Cette nouvelle offre entre dans le cadre des exigences stipulées dans l'ordonnance Harmos. Elle va permettre de développer des activités sur le temps de midi, sans toutefois instaurer un horaire continu. L'objectif est de fournir un encadrement à ceux qui en ont besoin et de laisser la possibilité aux élèves qui le peuvent et qui le souhaitent, de continuer à rentrer chez eux pendant la pause de midi », conclut Eric Borgeaud.

C.Mo.

A disposition de la population

Si le bâtiment du CRTO est en mains communales, il est cependant entièrement géré par l'institution elle-même. Il en sera de même pour les locaux qui abriteront le restaurant scolaire. « Nous avons établi une convention de gestion avec le CRTO dans laquelle nous réservons des plages horaires destinées à un usage scolaire. Le reste du temps, les locaux pourront être mis en location », explique Eric Borgeaud. Pour le municipal en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, cela complète ainsi l'offre de structures à disposition de la population comme la Maison du Sel, le Foyer du Théâtre du Crochetan ou encore le futur Pavillon des Mangettes. Formation professionnelle, cela complète ainsi l'offre de structures à disposition de la population comme la Maison du Sel, le Foyer du Théâtre du Crochetan ou encore le futur Pavillon des Mangettes. C.MO.

Situé à proximité du collège du Reposieux, dans les locaux du CRTO, le restaurant scolaire pourra accueillir, sur deux services, quelque 250 élèves à midi. (Ville de Monthey)



MyPlus se jette à l'eau!

Une année tout juste après sa mise en fonction, MyPlus s'offre pour son 1er anniversaire un bien joli cadeau. En effet, le système de fidélisation des commerçants montheyens ARTCOM, développé en partenariat avec la Ville de Monthey, poursuit son essor et sera activé désormais dans deux nouveaux lieux incontournables de la vie locale et régionale: la piscine de Monthey et le Théâtre du Crochetan. Ainsi, en cette belle saison, MyPlus vous offrira la fraîcheur revigorante du bassin olympique et, dès septembre, tout bronzés, vous applaudirez les plus belles mises en scène classiques et contemporaines! Par ailleurs, de façon à souffler joyeusement cette 1ère bougie, les commerçants labellisés MyPlus vous ont concocté un concours avec à la clé quantité de lots attractifs. Pour y participer, identifiez votre carte MyPlus en vous inscrivant sur la plateforme www.artcom-monthey.com et multipliez les passages auprès des divers commerces affiliés de façon à optimiser vos possibilités de gains.

Du sport, de la culture... et bien des surprises encore, MyPlus est décidément à l'image de notre ville!



Gala «A deux mains» en faveur des droits de l'enfant

Le 10 mai dernier, plus de 360 personnes ont participé au Gala « A deux mains » au Théâtre du Crochetan organisé en faveur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE). Parmi eux, le conseiller fédéral Alain Berset, les conseillers nationaux valaisans Christophe Darbellay et Yannick Buttet ainsi que les conseillers d'Etat vaudois et valaisan, Jacqueline de Quattro et Jean-Michel Cina ont répondu présents. Un des temps forts de la soirée a été la vente aux enchères avec la mise à prix de la raquette de tennis que Stanislas Wawrinka utilisée lors des derniers Masters. L'association « A deux mains » organise chaque année une soirée de gala dont les profits sont versés intégralement à des organismes caritatifs à but non-lucratif et liés à l'enfance.

C.Mo.

Roger Morisod, président de l'association « A deux mains » en compagnie de Jean Zermatten, directeur de l'IDE.



La conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro et le conseiller national valaisan Christophe Darbellay sont les parrains de « A deux mains ».



Le gala a réuni de nombreuses personnalités.

Le conseiller fédéral Alain Berset est accueilli par le président de la Ville Stéphane Coppey, en compagnie du conseiller d'Etat valaisan Jean-Michel Cina.



Comme chaque année, le Théâtre affichait complet.



Les serres au salon Prim'Vert

Du 23 au 27 avril, la Ville de Monthey était l'invitée du Salon Prim'Vert de Martigny. Pour l'occasion, le service «Travaux Publics, Mobilité & Environnement» a réalisé un jardin extérieur de 100 m² représentant les serres communales et ses installations. Sur le thème «Monthey cultivée», la réalisation, dessinée par Pascal Bérod, a aussi inclus la culture au sens artistique avec des affiches des spectacles du Théâtre du Crochetan.

C.Mo.



© Ville de Monthey

Le Pavillon des Mangettes se construit

Les travaux de construction du Pavillon des Mangettes vont bon train. La structure est construite sur un remblai de manière à la protéger de crues éventuelles. L'ossature est composée de lames de bois horizontales, de grandes baies vitrées sur la paroi sud et d'un toit bombé et végétalisé. Utilisable été comme hiver, la salle de 200 places disposera de trois WC intérieurs, de trois WC publics extérieurs et d'une cuisine agencée. Un parking extérieur d'une surface de 2'700 m²

pourra accueillir quelque 100 voitures. Les travaux ont débuté au début du printemps 2014 et devraient s'achever dans le courant du mois de juillet. L'ouverture du Pavillon des Mangettes est prévue pour la rentrée 2014.

C.Mo.



© Ville de Monthey

Le fonctionnement de nos institutions

Conseil général, Assemblée primaire, Conseil municipal : voilà quelques termes spécifiques déterminant les organes régissant nos institutions sur le plan communal et qui peuvent rester, pour une partie des citoyens, difficilement compréhensibles.

La séparation des pouvoirs est un élément essentiel de la démocratie. Nous retrouvons trois niveaux différents : les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Attardons-nous sur les deux premiers.

Appellations différentes selon les cantons

L'organe législatif peut avoir une appellation différente selon les cantons. Si en Valais, nous parlons dans les villes de Conseil général, nos voisins vaudois utilisent le terme de

Conseil communal. Idem pour celui de l'exécutif. Dans notre canton, on parle de Conseil municipal alors que sur la Riviera, le terme de Municipalité est employé.

Attributions du Conseil général

L'organe législatif possède, qu'il soit Assemblée primaire ou Conseil général, les mêmes compétences, octroyées par la loi sur les communes. Composé de 60 membres élus tous les quatre ans pour notre ville, il délibère et décide de l'adoption et de la modifi-

cation de tous les règlements municipaux, à l'exception de ceux ayant une portée uniquement interne. L'adoption du budget (avec le coefficient d'impôt) et des comptes sont également de son ressort. Il exerce donc aussi un rôle de contrôle vis-à-vis du Conseil municipal.

A Monthey, le Conseil général a aussi la possibilité d'amender tous les montants figurant au budget présenté par l'Exécutif. A noter encore qu'en cours d'année, tout crédit supplémentaire dépassant de 10% la dépense prévue doit obtenir l'aval du Législatif.

Compétences du Conseil municipal

Le Conseil municipal, composé à Monthey de 9 membres élus également chaque quatre ans, est l'autorité administrative et exécutive de la commune. Il s'occupe notamment de l'administration des services publics, des biens communaux ainsi que de la nomination des employés communaux. La fixation du budget et l'établissement

des comptes font également partie de son domaine de compétences.

Relations entre les deux organes

Si les deux organes collaborent étroitement pour la bonne marche de la commune, il n'en demeure pas moins qu'ils possèdent une indépendance totale. D'entente avec le Conseil municipal, l'ordre du jour des séances du Conseil général est fixé par son Bureau, composé de cinq personnes. Les Conseillers municipaux sont invités à ces séances et peuvent prendre la parole pour défendre leurs projets ou répondre aux questions des Conseillers généraux.

Les trois commissions permanentes du Conseil général (Gestion, Edilité & Urbanisme et Agglomération) peuvent inviter les élus de l'Exécutif pour les entendre sur certains projets. Finalement, puisque les décisions du Législatif soumises au référendum obligatoire sont systématiquement rendues publiques par affichage au pilier communal, le peuple peut encore avoir le dernier mot.

Le Bureau du Conseil général



Les séances du Conseil général se déroulent à la salle de Gare.

«La Revue reflète l'esprit montheysan»

Co-auteur de la Revue satirique de la ville et chroniqueur, Eric Morisod aime jongler avec les mots.

Enseignant au Cycle d'orientation puis à l'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG) à la retraite depuis l'automne dernier, Eric Morisod reste très actif. Il continue à prendre régulièrement la plume comme chroniqueur pour le journal *Le Vendredi* et co-signe tous les textes de la Revue montheysanne depuis plus de vingt ans.

Eric Morisod, quel regard portez-vous sur Monthey?

C'est MA ville. Je n'habiterai jamais ailleurs! Ayant toujours travaillé ici, je connais beaucoup de gens. De plus, comme je me déplace à vélo, je rencontre beaucoup de gens. Il est rare que je traverse la ville sans m'arrêter pour discuter avec quelqu'un ou juste le saluer. J'aime le côté décontracté des habitants qui ne se prennent pas trop au sérieux et qui aiment plaisanter. Près de cent nationalités se côtoient. Monthey est une vraie ville d'intégration. Il y a chez les Montheysans une belle notion d'accueil.

Quel endroit aimez-vous particulièrement?

La piscine et les quais de la Vièze. Je viens m'y balader au moins une fois par semaine, souvent avec mes petits-enfants. Et comme j'habite à côté, je m'endors le soir avec le bruit de l'eau. Je citerai le Petit Théâtre de la Vièze de par mes activités au sein de la Revue montheysanne. Ce lieu qui abritait les anciens abattoirs et qui était promis à la démolition est aujourd'hui une salle de théâtre connue loin à la ronde notamment pour ses spectacles d'enfants. Et évidemment le Crochetan dont je suis un fidèle abonné.

Et un endroit que vous n'appréciez pas?

L'urbanisme de Monthey n'est pas une réussite. Je regrette le côté anarchique des bâtiments qui se

construisent aujourd'hui. Et les Montheysans n'ont pas la Place Centrale qu'ils méritent. Je me réjouis en revanche de voir toute la zone de la Petite Ceinture finalisée. J'espère que les habitants, en se l'appropriant, en feront un espace convivial et accueillant.

Vous êtes co-auteur de la Revue montheysanne depuis 1993. Le regard critique sur la ville doit être important...

Oui, mais pas tant que ça. Je garde l'oreille ouverte tout au long de l'année pour me tenir informé des actualités de la ville mais, contrairement à ce que pensent les gens, les cinq rédacteurs de la Revue ne passent pas leur temps au bistrot pour connaître les derniers potins.

Où puisiez-vous votre inspiration?

Nous partons d'une actualité existante et nous imaginons la suite... La Revue invente des histoires. Rien n'est vrai. Vous n'entendrez jamais de scoop ou de révélations fracassantes à la Revue. L'objectif est de parler de la ville, de ses habitants sans être méchant, et surtout de faire rire.

Combien de temps faut-il pour monter une revue?

L'écriture des sketches débute en septembre jusqu'à Noël. Les répétitions débutent en janvier et se terminent en mars juste avant la première représentation. Ensuite, nous enchaînons une quinzaine de dates jusqu'en avril. Le plus difficile est de trouver un fil rouge entre les scènes. La formule de la Revue est toujours la même : cinq tableaux, une vingtaine de chansons interprétés par une dizaine d'acteurs et un pianiste, le tout arrangé par le metteur en scène.

«Poubelle la ville», la dernière revue, vient de se terminer. Des idées pour la prochaine en 2016?

Non, pas du tout. Le fait qu'elle se déroule tous les deux ans nous permet de respirer un peu. De plus, le fait qu'elle se déroulera à la même période que les élections communales, les idées de sujet seront bien plus faciles à trouver. C'est du pain bénit même si cela ne constitue pas plus d'une scène de la Revue. Mais on y pensera sérieusement dans un an et demi.

C.Mo.



Eric Morisod privilégie la mobilité douce pour se déplacer à Monthey.

(Ville de Monthey)

Des cours pour ne plus avoir peur des chiens

Peur des chiens? Vous ne savez comment réagit lorsque vous les croisez? Avec le soutien de la Ville de Monthey, l'Association des propriétaires de chiens de Monthey et environs (APCM) propose des cours gratuits pour se familiariser avec le monde canin. Dispensés par Isabelle Devanthey, éducatrice canine, ces cours auront lieu les 14 et 28 juin à 14h sur les quais au bord de la Vièze (rendez-vous sur le parking du site chimique près de la Vièze). «L'objectif est d'être dans un cadre ouvert afin que les participants se trouvent en situation réelle», souligne Jeanette Maurer, présidente de l'APCM.

Infos: www.apcm.ch

C.Mo.

Grand Prix des Villes Sportives

Le 21 juin à Aigle, deux équipes composées de 17 sportifs, dont quatre filles, âgés entre 13 et 45 ans et tous issus de la société sportive «Monthey-Gym» représenteront les couleurs de la Ville de Monthey au Grand Prix des Villes Sportives. Cette compétition en plein air comprend huit épreuves réparties tout au long de la journée. Cet événement a été créé pour permettre aux communes de Suisse romande d'apporter un soutien concret au sport suisse, et plus particulièrement à l'Aide Sportive Suisse.



En 2012, l'événement avait eu lieu à St-Légier. (DR)

C.Mo.

En route pour la Fugue

La 4^e édition de la Fugue Chablaisienne a lieu le 15 juin. Cette journée de la mobilité douce invite à cheminer sur un parcours sécurisé reliant six communes du Chablais, soit Bex, Ollon, Aigle, Monthey, Collombey-Muraz et Massongex. Parmi les animations, Monthey a choisi le parc du Cinquantoux où des jeux seront installés pour petits et grands. Une nouvelle aire médiévale se tiendra à la gare de St-Triphon, sous l'égide de l'association médiévale boyarde. Au CMC, à Aigle, on pourra s'initier sur la toute nouvelle piste de BMX, réplique exacte de celle des prochains JO. Quant à la cérémonie d'ouverture, elle se déroulera sur l'Aire du Bochet à Collombey-Muraz. Radio Chablais y aura également son stand pour suivre en direct la manifestation.

Programme et plan du parcours à télécharger sur www.la-fugue.ch



Rendez-vous à la Fugue le 15 juin.

Cours de vélo

Pro Vélo organise un cours cycliste le 27 septembre, de 9h à 12h au Collège de l'Europe à Monthey. L'objectif est d'acquies les connaissances de base pour se déplacer en toute sécurité dans le trafic: que ce soit en lieu protégé, sur des routes peu fréquentées ou dans le trafic urbain.



PRO VELO
Monthey, Collège de l'Europe,
le 27 septembre 2014, de 9h à 12h
A vélo en toute sécurité
Cours de conduite cycliste 2014 de PRO VELO et Sympany
gratuit pour membres ProVelo et TCS
30 CHF par famille pour les non membres

(DR)

Toutes les informations sous
www.coursvelo.ch
Inscriptions: M. Genollet 078 923 76 66 ou TCS 027 329 28 10

Un festival... hik et nunk

Quelque 30 événements, 100 artistes suisses et internationaux de toutes formes d'art confondues, réunis sur trois scènes, c'est ce que propose le festival «hik et nunk». La première édition de cette manifestation montheysanne aura lieu du 4 au 6 septembre au centre-ville.

Du concert pop-rock aux performances les plus expérimentales, du théâtre d'humour aux dernières tendances de l'art numérique, le programme de ce nouveau festival dédié aux cultures contemporaines répondraux intérêts les plus divers. Une scène accueillera théâtre et performances sur la place de la Tour, au sommet de la Rue du Bourg-aux-Favre, une deuxième accueillera des concerts sur la place de l'Hôtel-de-Ville et une troisième scène, dédiée à la danse et aux performances en tous genres, prendra place dans l'ancienne caserne des pompiers. Entre ces trois scènes se situeront divers espaces de restauration et de détente ainsi que des installations et espaces d'exposition.

C.Mo.



Infos et programme complet sur: www.hiketnunk.ch

Le conseil énergétique



Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Monthey a notamment pour objectif de contribuer à réduire les besoins, à promouvoir les énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique.

Dans chaque parution, retrouvez le conseil énergétique de Lulu la luciole, proposé par les Services Industriels de Monthey.

L'éclairage: chaude ambiance...

En optant pour des lampes économiques (classées A sur l'échelle de l'étiquette-énergie) et en ne laissant pas de lumières allumées sans raison, il est possible de diminuer considérablement sa consommation d'énergie. Pour y arriver suivez les conseils éclairants de Lulu.

C.Mo

- Laissez tomber les ampoules à incandescence! Retirées du marché, elles ont un très mauvais rendement (95% de l'énergie est émise en chaleur contre 5% seulement en lumière).
- Les ampoules halogènes ne sont guère plus économiques (classées B ou C sur l'échelle de l'étiquette-énergie).
- Privilégiez les lampes économiques et les tubes fluorescents! Certes plus chers à l'achat, l'économie d'électricité et leur durée de vie supérieure en font des éclairages rentables.
- Les ampoules LED ont des performances comparables aux ampoules économiques mais elles ont l'avantage d'être plus résistantes aux enclenchements et sont compatibles avec les variateurs de lumière existants.
- Pensez au recyclage: les ampoules usagées ne doivent pas être jetées à la poubelle mais amenées dans un centre de tri ou à la déchetterie.
- Et enfin, deux règles simples: éteindre la lumière en quittant une pièce et profiter du soleil pour éclairer sans bourse délier!



Dessin: Pascal Bérod

Retrouvez Lulu la luciole et ses conseils énergétiques dans votre facture d'électricité des Services Industriels du mois de juin.

Animations de juin à novembre 2014

JUIN

- 12 **Présentation de la saison 2014-2015 du Crochetan**
19h / Théâtre du Crochetan
- 13 **Mini-Triathlon populaire**
17h / Piscine découverte
- 14 **Fête de la Castalie**
10h / Castalie
- 15 **Fugue Chablaisienne**
Chablais
- 18 au 21 **Fête de la Musique**
Monthey

AOÛT

- 1er **Fête Nationale**
17h / Centre Ville
- 9 **Concert du camp de musique de l'Harmonie**
Sous les Platanes
- 16 **Fartisâna: 18^e marché artisanal**
9h / Centre Ville
- 24 **Course féminine «La Montheysanne»**
Centre Ville
- 30 **Cross du Coteau**
Choëx
- 30 **Monthey Motor Show**
8h / Centre Ville
- 30 **Musique classique: Concert de Gala 50 ans du Sion Festival**
20h / Théâtre du Crochetan

SEPTEMBRE

- 4 au 6 **Hik et nunk: Festival des cultures contemporaines**
En ville
- 6-7 **Tial 4x4**
ZI Boeuferrant

- 13 **Vide-grenier et marché aux puces**
9h / Centre Ville
- 20 **Fête du Goût**
9h / Centre Ville



- 20 **Musique classique: Orchestre de Chambre du Valais**
19h / Théâtre du Crochetan
- 27 **Fête des Sociétés**
9h / Centre Ville
- 28 **Musique celtique : Fiddlers'Bid**
17h / Théâtre du Crochetan
- 30 **Vente-échange**
Salle de la Gare

OCTOBRE

- 1er **Vente-échange**
Salle de la Gare
- 7 **Mardi du conte**
16h45 / Médiathèque
- 8 **Vente-échange**
Salle de la Gare
- 9-10 **Théâtre: Derborence**
20h / Théâtre du Crochetan
- 18 **The Metropolitan Opera: Les Noces de Figaro**
18h55 / Cinéma Plaza

- 19 **Loto de l'Avivo**
14h / Salle de la Gare
- 19 **Théâtre: On ne paie pas, on ne paie pas!**
17h / Théâtre du Crochetan
- 21 au 23 **Théâtre clownesque: Bianco su Bianco**
20h / Théâtre du Crochetan
- 25 **Musique: Marianne Faithfull**
19h / Théâtre du Crochetan
- 31 **Cirque: Séquence 8**
Théâtre du Crochetan
- 31 **Loto de l'Harmonie**
19h30 / Salle de la Gare

NOVEMBRE

- 1 **The Metropolitan Opera: Carmen**
17h55 / Cinéma Plaza
- 1-2 **Cirque: Séquence 8**
Théâtre du Crochetan
- 3 au 9 **International Chablais Hockey Trophy**
Patinoire du Verney
- 4 **Mardi du conte**
16h45 / Médiathèque
- 5 au 7 **Danse: Distancia – une trilogie**
20h / Théâtre du Crochetan
- 13 **Théâtre: La seconde surprise de l'amour**
20h / Théâtre du Crochetan
- 14 **Nuit du conte**
19h30 / Médiathèque
- 17 **Théâtre: Douze hommes en colère**
20h / Théâtre du Crochetan
- 23 **Loto du Ski-Club Choëx**
15h / Salle de Choëx
- 28 au 30 **Arts numériques: Symposium PI**
Théâtre du Crochetan



IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA – Monthey

Pour écrire au journal
celine.monay@monthey.ch

Pour plus d'informations:
➔ www.montheytourisme.ch
➔ www.monthey.ch
➔ Tél. 024 475 79 63

◀ Programme Théâtre du Crochetan:
www.crochetan.ch

◀ Exposition «Biodiversité, vitale et fragile», à la Médiathèque du 1^{er} septembre au 31 octobre.

◀ Exposition «Corinna Bille: entre rêve et réalité», à la Médiathèque du 3 novembre au 20 décembre.

◀ Brunch: chaque dernier dimanche du mois à 11h.

◀ Tous les mercredis de 8h à 12h: marché en ville.

◀ Chaque 2^e mercredi du mois à 10h: visite guidée de la ville